



Stage d'Aïkido & Multisports
du 1^{er} au 5 juillet 2020
Centre Sportif du Blocry
(Louvain-la-Neuve)

Informations générales

Pour qui ? Tous les enfants **de 8 à 16 ans – en ordre de licence !**

Date : Du mercredi **01** au dimanche **05 juillet 2020**.
Accueil de 8h à 9h le mercredi.
Départ à 18h le dimanche.

Formule : **Internat.**

Lieu : Centre Sportif du Blocry
Place des Sports 1
1348 Louvain-La-Neuve

Prix : **200 €** par personne.
Ce prix comprend le logement, 3 repas par jour et deux collations, l'accès à toutes les infrastructures sportives du Blocry et le prêt de matériel (raquettes, filets, ballons, etc.).

Professeurs : Loïc Closon 2^{ème} Dan,
Manon Heiremans 2^{ème} Dan,
Sandra De Gréef 1^{er} Dan,
Membres de la Commission Junior et Moniteurs Adeps.

Journée-type:

8-9h	Réveil actif - Petit déjeuner
9-11h	Aïkido
11-12h15	Multisports
12h45-14h30	Lunch - Repos
14h30-16h	Aïkido
16-18h	Multisports
18h30-19h30	Souper
19h30-20h30	Armes - Détente



Stage d'Aïkido & Multisports
du 1^{er} au 5 juillet 2020
Centre Sportif du Blocry
(Louvain-la-Neuve)

Prendre avec soi :

- ✓ Keikogi (Kimonos), minimum deux
- ✓ Armes (Bokken, Jo, Tanto)
- ✓ Tenues de sport (intérieur et extérieur)
- ✓ Baskets (une paire pour l'intérieur, semelle blanche, une paire pour l'extérieur)
- ✓ Nécessaire de piscine (maillot (pas de short de bain), bonnet obligatoire et lunettes si nécessaires)
- ✓ Trousse de toilette et essuies (minimum deux)
- ✓ Gourde : dans un souci écologique, nous n'aurons pas de bouteilles en plastique à la disposition des participants. Des fontaines sont cependant disponibles.

Comment s'inscrire :

L'inscription sera prise en compte une fois le paiement effectué et le formulaire ci-dessous dûment complété et renvoyé par mail à l'adresse suivante : cj@aikido.be .

Merci de bien vouloir faire le virement sur le compte de l'AFA : **BE96 7925 6716 4005** en précisant en communication : Stage internat CJ - Nom et Prénom de l'enfant.

Les paiements doivent être intégralement effectués pour le **1^{er} juin 2020**. Une fois le paiement effectué, un remboursement n'est possible que sur présentation d'un certificat médical couvrant la période du stage.

Votre mutuelle peut rembourser une partie des frais liés à un camp de vacances, voici où trouver le formulaire adéquat en fonction de votre affiliation :

- Partenamut : <https://www.partenamut.be/fr/remboursements-avantages/stages-camps-sejours-scolaires>
- Solidaris : <http://www.solidaris.be/Namur/remboursements-et-avantages/remboursements/liste-des-remboursements/Pages/Activite-Jeunesse.aspx>
- Mutualités chrétiennes : <https://www.mc.be/mes-avantages/vacances-loisirs/interventions/stages-camps-plaines>
- Mutualité Neutre : <https://www.lamn.be/formulaires>
- Mutualité Libérale : <https://www.ml.be/mlmutplus/Rubriques/Avantages-et-services/Enfants-et-jeunes/Plaines-de-jeux-et-vacances-sportives/Pages/Plaines%20de%20jeux%20et%20vacances%20sportives.aspx>

Pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter :

- E-mail : cj@aikido.be
- Manon Heiremans : 0471/28.18.88
- Loïc Closon : 0471/65.39.81